

CONDITIONS DE RÉSERVATION / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout paiement effectué à l'accueil, sur notre site internet ou par un tiers partenaire vaut acceptation de nos conditions générales de vente et du règlement intérieur. La réservation devient effective uniquement après confirmation du camping et après réception des arrhes demandées (et du devis signé en cas de réservation de groupe).

Toute demande de réservation pour la saison suivante restera sous réserve de modification des tarifs et modalités de réservation ; lesquels vous seront transmis en début d'année.

A défaut d'une confirmation du client à la date indiquée sur le devis, le camping se réserve le droit de remettre en vente la présente location et les prestations du devis.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux et aux règlements qui s'y appliquent. Le camping est libre d'accepter ou de refuser une demande de réservation qui serait contraire à ces principes ou en fonction de la disponibilité.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou famille se présentant avec un nombre supérieur à la capacité de la location (bébés et enfants compris). Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec autorisation écrite de ceux-ci. Toute personne ne figurant pas sur la liste des participants se verra refuser l'accès à la location.

Le camping se réserve le droit de refuser les réservations pour une seule nuit sur les périodes de vacances scolaires et les week-ends d'animation ou fériés, ou bien d'en limiter le nombre. Toute réservation de plus de 5 hébergements par la même personne physique est considérée comme un groupe.

Tout visiteur doit se présenter à l'accueil dès son arrivée et s'acquitter de la redevance obligatoire en vigueur. Tout autre supplément doit être signalé et réglé au plus tard à votre arrivée. Les numéros d'emplacement ou d'hébergement sont affectés de façon aléatoire en fonction des disponibilités restantes. Si vous indiquez lors de votre réservation un souhait, nous ferons notre possible pour vous satisfaire dans la limite de nos disponibilités, mais ce service supplémentaire ne constitue pas une garantie contractuelle. La non-satisfaction de ce dernier ne saurait en aucun cas un motif d'annulation ou prétexte à une quelconque demande de remboursement ou de dédommagement.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. En cas de manquement à ce dernier, le responsable d'exploitation du camping pourra, à son initiative, résilier le contrat.

RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Nous acceptons les modes de paiement suivants : carte bancaire, chèque, espèces, chèques vacances, virement bancaire. Les chèques sont à établir à l'ordre de : LES 1000 LIEUX DU BERRY.

Les confirmations de virement doivent être transmises par mail.

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, des arrhes de 30% du montant des prestations

réservées doivent être réglées dès la réservation.

Pour les réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du montant des prestations réservées doit être réglée dès la réservation.

L'intégralité du solde du séjour est payable 7 jours avant la date d'arrivée prévue, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation et de proposer l'emplacement ou l'hébergement à la location. L'acompte précédemment versé restera acquis.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

Les tarifs sont applicables pour la saison en cours et s'entendent en euros TTC. Ces derniers figurant sur nos brochures ou internet sont communiqués sous réserve d'erreur ou d'omission. Le prix contractuel est celui fixé lors de la confirmation de la réservation sous réserve du calcul du montant de la taxe de séjour.

Nos prix comprennent : la location de l'hébergement ou de l'emplacement, son équipement et un accès à un point d'eau.

Electricité, chauffage, ménage de fin de séjour, fourniture de draps et serviettes... ne sont pas compris. Selon les périodes ou les types d'hébergements, ils peuvent être inclus ou en supplément.

Le camping demande des frais de dossier d'un montant de 3€ par séjour.

Le montant de la taxe de séjour est donné à titre indicatif et peut être soumis à des variations liées aux décisions de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire. Le détail du calcul de la taxe de séjour est disponible sur demande. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement que le séjour. Elle n'est plus remboursable passée la date de facturation.

DURÉE DU SÉJOUR

L'accueil/boutique est ouvert de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 20h. Le locataire s'engage à renseigner le camping sur ses horaires d'arrivée et départ.

Les arrivées s'effectuent à partir de 16h pour les hébergements et 14h pour les emplacements. Les départs s'effectuent avant 10h pour les hébergements et 12h pour les emplacements.

Les arrivées tardives sont possibles jusqu'à 22h, sous réserve d'avoir prévenu et réglé son séjour avant 19h le jour de l'arrivée.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès si les termes des présentes conditions générales de vente ne sont pas respectés.

MODIFICATION / ANNULATION

Le client peut demander la modification de son séjour sur demande écrite (courrier ou mail), sous réserve de disponibilité aux nouvelles dates souhaitées dans la même année. A défaut, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions générales de vente. Toute demande d'augmentation de la durée de séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de séjour sera considérée comme une annulation partielle.

Le client peut demander l'annulation de son séjour sur demande

écrite :

- Jusqu'à 30 jours ouvrables avant le début du séjour : Frais de dossier retenus - Remboursement des arrhes
- Moins de 30 jours ouvrables avant le début du séjour : Frais de dossier et arrhes retenus
- Moins de 7 jours ouvrables avant le début du séjour : La totalité du séjour est due.

Toute prestation gratuite ou payante, quelle que soit la formule adoptée, qu'il en soit ou pas fait mention dans un devis, pourrait être soumis à modification ou annulation dans certaines circonstances exceptionnelles et/ou indépendantes de la volonté du camping. Dans ce cas, les prestations concernées ne feront l'objet d'aucune facturation et notre responsabilité ne saurait être engagée. L'organisateur s'engage à informer les participants ayant reçu leurs confirmations de prestation par courriel de toute modification ou annulation et à rembourser intégralement les prestations annulées à concurrence des sommes qu'il aura versées. Les frais annexes engagés par les participants ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation et ne donner lieu à aucun versement de dommages et intérêts.

Le client s'engage à renseigner le camping sur son horaire d'arrivée et de départ. En cas d'arrivée retardée, non-présentation ou de départ anticipé la totalité du séjour restera due. La location redevient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par votre contrat de réservation.

En cas de départ retardé, il pourra vous être facturé la ou les journées supplémentaires aux tarifs en vigueur. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

CAUTION / INVENTAIRE / ASSURANCE

Les hébergements seront tenus en parfait état de propreté, l'inventaire pourra être vérifié. Le locataire est responsable de tous dommages survenant de son fait. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avère nécessaire.

Le jour de la remise des clefs, vous devrez verser une caution de 150€ pour les tentes locatives ou de 300€ pour les Mobil Home. Elle sera restituée en fin de séjour ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ, sous réserve que la location soit rendue dans le même état de propreté qu'à l'arrivée, et sous déduction éventuelles des frais de remise en état de l'hébergement et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Nous acceptons uniquement les modes de paiement suivants : empreinte bancaire et chèque.

A votre arrivée, nous vous remettons une fiche d'inventaire à vérifier. Afin d'éviter tout malentendu, signalez à la réception dans les 2 heures après votre arrivée toute éventuelle anomalie. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte. L'inventaire sera vérifié par nos soins à votre départ aux heures de rendez-vous prévues à cet effet.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en responsabilité civile.

Le locataire est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, bijoux, ordinateurs, devises, etc....).

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

VÉHICULE

Un seul véhicule est inclus par emplacement de plein air et par hébergement.

Tout véhicule supplémentaire doit être déclaré, et le supplément correspondant acquitté, soit directement sur votre contrat de réservation, soit au plus tard dès votre arrivée en vous adressant à la réception du camping.

ANIMAUX

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont formellement interdits. Les animaux sont admis, à raison d'un seul animal par location, moyennant un supplément de prix, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Les animaux ne sont pas admis dans les aires de jeux. Ils doivent être tenus en laisse, leur carnet de vaccination (certificat antirabique tenu à jour) doit être présenté. Les déjections doivent être ramassées.

DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

MÉDIATION ET LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au Responsable d'exploitation - Camping de Saint-Satur Les Portes de Sancerre - Quai de Loire - 18300 Saint-Satur.
- Envoi d'une copie de ce courrier à SPL Les 1000 lieux du Berry - 6 Rue Maurice Roy - 18000 Bourges.

En cas de litige, seul le tribunal de Bourges est compétent.

RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication dans les brochures ou sites internet de ses partenaires ou tout tiers, d'informations fausses ou erronées qui seraient mentionnées, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services, tarifs et dates de fonctionnement...

Toutes les photos et les textes utilisés dans les brochures et sur les pages Internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping, et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure, soient supprimées, notamment pour des

raisons climatiques ou en cas de force majeure telle que définie par les tribunaux français.

1. Responsabilité du camping

Le camping des portes de Sancerre met tout en œuvre pour assurer la sécurité et le confort de ses clients pendant leur séjour. Toutefois, la responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de :

- o Vol, perte ou détérioration d'effets personnels des clients, y compris dans les hébergements locatifs, véhicules ou espaces communs.
- o Dommages causés par des tiers, des intempéries, ou tout autre événement de force majeure.
- o Accidents survenus en raison du non-respect du règlement intérieur ou d'une utilisation inappropriée des installations (piscine, aire de jeux, sanitaires, etc.).

2. Responsabilité du client

Chaque client doit souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages qu'il pourrait causer à lui-même, aux autres clients, au personnel du camping, ainsi qu'aux installations et équipements du site.

Le client est responsable de la surveillance de ses effets personnels, de ses enfants et de ses animaux de compagnie.

3. Dommages et dégradations

Tout dommage causé aux installations, hébergements locatifs, espaces communs ou équipements du camping du fait du client ou des personnes l'accompagnant sera à la charge du client. Des frais de réparation ou de remplacement pourront être facturés selon l'ampleur des dégradations constatées.

4. Assurance et assistance

Il est fortement recommandé aux clients de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour, ainsi qu'une assurance couvrant les dommages aux équipements personnels (tentes, caravanes, véhicules, etc.). Le camping des portes de Sancerre décline toute responsabilité en cas d'incident ou de dommage non couvert par une assurance personnelle du client.

5. Force majeure

Le camping ne pourra être tenu responsable de la non-exécution ou de l'interruption du séjour en raison d'événements imprévisibles ou indépendants de sa volonté (catastrophes naturelles, conditions climatiques exceptionnelles, épidémies, décisions administratives, etc.).

RESPECT DU PERSONNEL ET DES AUTRES USAGERS

Tout comportement irrespectueux, agressif, injurieux ou menaçant envers le personnel du camping ou les autres usagers est strictement interdit.

En cas de non-respect de cette règle, la direction se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée, pouvant aller jusqu'à

l'expulsion immédiate du camping, sans remboursement des sommes versées, et le cas échéant, des poursuites judiciaires.

IMAGE

Vous autorisez la SPL Les 1000 Lieux du Berry, ainsi que toute personne désignée par la SPL Les 1000 Lieux du Berry, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour sur notre site, et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet dont Facebook, Instagram... sur les supports de présentation et de promotion, sur les guides de voyages ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de notre établissement, et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Elles seront considérées comme confidentielles. Elles pourront être utilisées uniquement par les services internes de la SPL Les 1000 Lieux du Berry.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : Camping de Saint-Satur Les Portes de Sancerre - Quai de Loire - 18300 Saint-Satur.